



PREMIER MINISTRE



Mission interministérielle  
de lutte contre les drogues  
et les conduites addictives  
[drogues.gouv.fr](http://drogues.gouv.fr)

*Seul le prononcé fait foi.*

## Déclaration de la France

### 62<sup>ème</sup> Session de la Commission des Stupéfiants

Vienne, 14-22 Mars 2019

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Ministres,  
Monsieur le Directeur Exécutif,  
Mesdames et Messieurs,

La France souscrit pleinement à la déclaration prononcée par le Commissaire européen, M. Avramopoulos, au nom de l'Union européenne.

L'enjeu qui nous réunit pendant cette Commission des stupéfiants est crucial.

Les niveaux de consommation restent élevés et augmentent encore dans certaines régions du monde ; de nouveaux produits apparaissent sur les marchés, notamment sur la Toile ; les conséquences néfastes des trafics sur la gouvernance, l'état de droit, la justice sociale montrent qu'aucun pays n'est à l'abri et **qu'aucun pays n'a trouvé la recette miracle face au problème de la drogue.**

Si ce constat devrait être une évidence, je tiens ainsi à réitérer que la lutte contre la drogue demeure une responsabilité partagée.

Ce n'est qu'ensemble que nous pourrons faire face à ce défi. C'est la raison pour laquelle la France attache, ici encore, une importance particulière au multilatéralisme, aux cadres de coopération internationale et aux règles communes que nous avons nous-mêmes définis pour avancer ensemble dans ce domaine.

La France tient ainsi à répéter son engagement en faveur du **respect plein et entier des conventions internationales**, qui demeurent le socle commun de notre coopération.

Je tiens à rappeler que l'objectif premier des trois Conventions en matière de drogues est celui de protéger les individus et les sociétés et je salue ici l'engagement de l'Organe international de contrôle des stupéfiants en faveur de leur mise en œuvre. Malgré les différences qui peuvent exister dans les législations ou les pratiques de nos pays, ces conventions nous permettent de faire face ensemble, en renforçant nos moyens nationaux. **Ce socle commun doit se construire dans le respect des droits de l'Homme, clé de voute de notre engagement.**

La France rappelle ainsi son **opposition constante et déterminée à la peine de mort**, en tous lieux et en toutes circonstances. Elle appelle tous les États membres à respecter les engagements pris dans la Charte internationale des droits de l'Homme des Nations unies. Elle exhorte également tous les États appliquant encore ce châtimeur inhumain à établir un moratoire en vue d'une abolition définitive.

Monsieur le Président,

En 2016, la communauté internationale réunie à New-York lors de la session extraordinaire de l'Assemblée Générale de l'ONU sur le problème mondial des drogues a été capable de trouver un accord sur **un document politique à la fois ambitieux et réaliste, assorti de recommandations opérationnelles**. Nous nous sommes également engagés à appuyer l'élaboration des politiques publiques sur des résultats scientifiques et sur des données fiables, objectives et pertinentes.

**Nous ne pouvons pas reculer : la priorité est désormais à l'action.** Nous devons œuvrer, sans relâche, à la mise en œuvre pleine et entière des recommandations opérationnelles contenues dans le document final de la SEAGNU de 2016, qui prône une approche humaine et équilibrée, d'apaisement des tensions individuelles et sociales. Et je tiens à saluer le rôle de l'ONU DC dans la mise en œuvre de ces priorités.

De son côté, la France s'est dotée très récemment d'un **Plan national de mobilisation contre les addictions** pour les quatre prochaines années, en pleine cohérence avec notre engagement à l'échelle internationale. Cette feuille de route gouvernementale nous engage à structurer encore davantage notre action :

- de la prévention, fondée sur les preuves scientifiques et le renforcement des compétences psychosociales,
- à la lutte contre tous les trafics et contre la criminalité organisée,
- à l'accompagnement des personnes plus vulnérables du fait de leur âge ou de leurs fragilités, dans une démarche persévérante en matière de réduction des risques et des dommages pour les populations usagères de substances psychoactives, y compris en leur offrant la possibilité de se rendre dans des salles de consommations à moindre risque,
- au maintien d'un fort engagement international pour participer aux échanges multilatéraux, dans une logique de responsabilité commune et partagée.

Il nous semble fondamental d'offrir à nos concitoyens un espace public tranquilisé, tout en maintenant les interdits protecteurs qui en sont la garantie. Cette approche française, volontaire et inclusive, met au centre l'individu et est parfaitement conforme au droit international.

La France a par ailleurs organisé aujourd'hui, avec la Côte d'Ivoire, l'OMS, le Fonds mondial, ainsi que la plateforme de la société civile un événement parallèle

sur la contribution du Fonds Mondial à la lutte contre le SIDA, la tuberculose et la malaria, à la réalisation des engagements pris par la communauté internationale dans le document final de la SEAGNU 2016 et à l'agenda 2030 pour le développement durable. La thématique de cet événement est ancrée dans notre stratégie nationale et dans nos engagements internationaux qui consistent à protéger la santé, à garantir la sécurité sanitaire et le bien-être de nos sociétés.

*(à ajuster en fonction du moment de la prise de parole)* Pour terminer, je tiens également à souligner notre engagement sans faille sur le thème de la prévention, avec un soutien à l'action de l'ONUSIDA. L'événement *Listen First*, co-organisé avec le Portugal, la Suède et le Kenya, a permis de relancer cette initiative efficace qui prône une écoute bienveillante des enfants et des jeunes afin de les aider à s'épanouir. J'ai envie de dire que ce slogan, *Listen First*, nous devrions nous l'appliquer à nous-même, à nos pratiques professionnels, à tous nos échanges, afin de mieux nous comprendre et de parvenir à des échanges fructueux et constructifs.

Monsieur le Président, **nous portons la responsabilité, immense, de faire tout ce qui est en notre pouvoir afin d'assurer la santé, la sécurité et le bien-être de nos concitoyens**, conformément au document final de la SEAGNU de 2016.

Pour ce faire, **nous devons poursuivre, approfondir et intensifier notre coopération, en portant le flambeau de l'action multilatérale**. Je peux vous assurer que la France continuera à prendre toutes ses responsabilités en la matière.

Je vous remercie de votre attention./.